



CHOEUR DEPARTEMENTAL DE L'AUDE

direction William HEDLEY

PROGRAMME 2014



Choeur Départemental 2014

Conditions d'inscription

- ouvert à tout choriste audois, autonome dans l'apprentissage des œuvres, possédant une maîtrise vocale minimum.
- recruté en priorité auprès : des chefs de chœurs audois, des anciens chanteurs du chœur départemental, des autres choristes du département.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée sous réserve d'acceptation du chef du Chœur Départemental et avec l'accord du chef de votre (ou vos) chorale(s) d'origine et vous engageant à un travail régulier ainsi qu'à la participation à tous les concerts.

Programme proposé

Pièces de Bach, Brahms, Bennet, Busto, Campion, De Séverac, Dufay, Gibbons, Morley, Oltra, Poulenc, Solé, Tallis, Taltabull...

Calendrier des répétitions

PAR PUPITRES : de 20h00 à 22h00 dans les locaux d'Arts Vivants 11

- soprano : lundi 17 mars et jeudi 3 avril 2014
- alto : jeudi 20 mars et lundi 31 mars 2014
- ténor : lundi 24 mars et jeudi 10 avril 2014
- basse : jeudi 27 mars et lundi 7 avril 2014

ENTUTTI : samedi de 14h00 à 18h30 et de 19h30 à 21h00

dimanche de 09h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

- 12 et 13 avril 2014 - Lavalette (salle municipale)
- 17 et 18 mai 2014 - Lavalette (salle municipale)
- 28 et 29 juin 2014 - Alairac (foyer municipal)
- 6 et 7 septembre 2014 - Lavalette (salle municipale)
- 4 et 5 octobre 2014 - Lavalette (salle municipale)

Concerts

Générale et concerts se dérouleront sur la période du 10 au 19 octobre 2014.

Conditions financières

- 35 € de frais d'inscription
- 12 € d'adhésion
- 6 € C.D. de travail (facultatif).

Chef de Chœur

William HEDLEY



Installé dans l'Aude depuis 1989, William Hedley est né à Wigan, ville du Nord de l'Angleterre. Ayant commencé l'apprentissage du piano à neuf ans, il a été marqué par son professeur de musique qui a développé son goût musical en lui faisant découvrir des compositeurs qu'il ne connaissait pas, dont Benjamin Britten, son artiste préféré. A dix-huit ans, il entame ses études musicales au King's College de l'Université de Londres en même temps qu'au Royal College of Music. Jeune diplômé spécialisé en composition, piano et musique du XXème siècle, il est engagé comme professeur dans un lycée londonien où il commence à diriger des chorales et des orchestres liés à cet établissement. Cinq ans plus tard, il entreprend la direction de chœurs d'adultes puis il obtient, en 1985, une Maîtrise en pédagogie à l'Institut d'Education de l'Université de Londres.

De tout temps attiré par le chant choral, il embrassera une carrière de chef de chœur professionnel en arrivant en France. Notamment, il est sollicité, en 1993, pour être le chef assistant du Chœur Départemental de l'Aude qui regroupe 75 chanteurs confirmés. Il en deviendra bientôt le chef permanent, fonction qu'il assure toujours.

Parallèlement, il enseigne la musique au Collège Jeanne d'Arc de Castelnaudary et le piano à l'Ecole de Musique désormais intercommunale de cette même ville.

Il est également rédacteur en chef du Bulletin de la Ralph Vaughan Williams Society, association œuvrant pour la promotion du grand compositeur anglais dont il est un fervent admirateur. Enfin, en tant que critique musical, près de 300 articles sur des CD et DVD français ou étrangers sont à mettre à son actif.

Privilégiant les œuvres du chant choral des XXème et XXIème siècles, son répertoire, centré sur la musique française, allemande et anglaise, est également issu des pays baltes et de l'Europe Centrale auxquels il voue une véritable passion.



Arts vivants 11

une structure au service des arts du spectacle

Des résidences

Des artistes accueillis toute l'année dans l'Aude pour créer, rencontrer, transmettre, partager au travers de :

- spectacles/concerts/répétitions ouvertes
- moments de création
- stages/ateliers/master class

Du soutien & de l'accompagnement

Un outil mis au service de toutes les personnes intervenant dans le domaine du spectacle vivant :

- conseils
- rendez-vous
- soutien
- repérage

Des formations

Arts Vivants 11 accompagne, dans leur parcours professionnel, les porteurs de projets, qu'ils soient artistes/techniciens/enseignants/administratifs/responsables associatifs/élus,

- formations qualifiantes
- VAE (Validation d'Acquis d'Expérience)
- conférences/débats
- rencontres professionnelles

De l'information

- un agenda des spectacles, concerts et stages dans le département
- des annuaires d'artistes, d'écoles d'art, d'organiseurs de spectacles...
- "Le Fil", une E-lettre mensuelle sur l'actualité du spectacle vivant dans l'Aude et ailleurs
- de nombreuses informations sur : **www.artsvivants11.fr**

Arts Vivants 11 est soutenu par le Département de l' Aude et la DRAC Languedoc-Roussillon.

Arts Vivants 11
30/32 avenue Franklin Roosevelt
11000 Carcassonne
04 68 11 74 35
contact@artsvivants11.fr

www.artsvivants.fr



Bulletin d'inscription

Chœur Départemental 2014

à retourner avant le 1^{er} mars 2014

Sous réserve d'acceptation du chef du Chœur Départemental

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Tél :.....

Portable.....

Email.....

Soprano Alto Ténor Basse

Chef de chœur.....

Membre de la chorale de.....

Choriste indépendant

(précisez votre pratique vocale présente ou passée) :

.....

.....

.....



Modalités

Chœur Départemental 2014

Je m'inscris au Chœur Départemental 2014 et je m'engage à suivre assidûment toutes les répétitions, à y venir en ayant travaillé la partition au préalable et à participer à l'ensemble des concerts.

J'accepte que l'on diffuse mes coordonnées y compris téléphoniques aux autres choristes.

J'accepte que l'on diffuse les photos du Chœur Départemental sur lesquelles je pourrais figurer.

Je joins une photo d'identité, pour utilisation interne (sauf pour les anciens choristes l'ayant déjà fait).

Je verse en 2 chèques distincts (à l'ordre d'Arts Vivants 11) les sommes suivantes :

- 35 € pour les frais pédagogiques

- 12 € pour les frais d'adhésion à Arts Vivants 11.

Je commande le C.D. de travail (facultatif) et je joins le chèque (à l'ordre d'Arts Vivants 11) d'un montant de 6 €.

Fait à.....Le.....

Accord et signature de votre chef de chœur
qui confirme avoir bien pris connaissance
des dates de répétitions et de la période des
concerts du Chœur Départemental 2014 :

Signature du choriste :

.....

.....

Merci de veiller à ce que tous les règlements soit bien établis par chèques séparés.



Bon de commande partitions

Choeur Départemental 2014

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

commande les partitions suivantes :

- Javier BUSTO / Ave Maria (éd. Gehrmans Musikförlag) - 3.00€
- trad. français arr. POULENC / Les tisserands (éd. Salabert) - 7.50€
- trad. français arr. POULENC / Pilon l'orge (éd. Salabert) - 7.50€
- Manuel OLTRA / Tres Andaluzas (éd. Boileau) - 5.50€
- Cristòfor TALTABULL / Madrigal (éd. Boileau) - 1.50€

** Les choristes ayant participé à l'édition du Choeur Départemental 1998 doivent déjà avoir le OLTRA et le TALTABULL.*

Les autres pièces du programme ne nécessitent pas l'achat de partitions et pourront faire l'objet de photocopies autorisées

Les prix ne sont donnés qu'à titre indicatif et peuvent varier quelque peu selon le fournisseur.

Le règlement sera à effectuer ultérieurement, lors de la remise des partitions (vers le mois de mars).

Fait le Signature

